

25 MARS 2019

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-neuf le 7 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 14

Étaient présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

Absents excusés :

Date de la convocation : 28 février 2019

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Approbation du compte de gestion du budget communal 2018

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion communal 2018, présenté, au nom de la commission finances, par Monsieur GAS Marcel, 2^{ème} adjoint, qui s'établit ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	1 027 898.26 €	740 609.50 €	1 768 507.76 €
Titres de recettes émis	588 628.88 €	582 528.55 €	1 171 157.43 €
Réductions de titres		26 485.48 €	26 485.48 €
Recettes nettes	588 628.88 €	556 043.07 €	1 144 671.95 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales	1 027 898.26 €	740 609.50 €	1 768 507.76 €
Mandats émis	561 614.02 €	399 428.13 €	961 042.15 €
Annulations de mandats	835.20 €	2 726.84 €	3 562.04 €
Dépenses nettes	560 778.82 €	396 701.29 €	957 480.11 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	27 850.06 €	159 341.78 €	187 191.84 €
Déficit			

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

Vu le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2018, présenté par le receveur municipal,

Le Conseil municipal de la commune de Primarette, après avoir entendu le compte de gestion de l'exercice 2018, présenté, au nom de la commission finances, par Monsieur GAS Marcel, 2^{ème} adjoint, et après en avoir délibéré,

Approuve le compte de gestion de l'année 2018, par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 7 mars 2019

Le Maire,
Angéline APPRIEUX

